

## CHAPITRE VIII

### LE BAPTÈME ET LE SACERDOCE DES FIDÈLES

#### LE SACRIFICE SPIRITUEL

Jésus a été fait Prêtre à son incarnation : naissant à la vie terrestre, il recevait, en effet, dans son humilité, l'Onction de l'Esprit Saint qui le constituait Fils de Dieu ; et comme il a été dit, cette onction trouvera son achèvement par la passion et la résurrection lorsque Jésus, naissant à la vie céleste dans son humanité glorifiée, et parvenu à la possession complète de ses priviléges de Fils de Dieu, sera aussi un Prêtre « couronné en perfection ».

Or, c'est à ces deux naissances du Christ que les Chrétiens participent par le Baptême ; ils y reçoivent, en effet, une participation à cette filiation divine que l'Homme-Dieu posséda dès son incarnation dans le sein de Marie, et qui fut couronnée en tous ses effets dans son humanité ressuscitée et exaltée à la droite du Père.

Le Baptême est donc une « génération », ou mieux une « régénération » (Tit., 3, 5), et les nouveaux chrétiens doivent se comporter comme des « enfants nouveau-nés » (1 Petr., 2, 2) ; on peut donc voir, dans le bain du baptême, comme un sein maternel dont naissent les enfants de Dieu, le sein spirituel de l'Eglise-

Mère<sup>1</sup>; on pourra aussi y voir un rappel et une image du sein virginal de Marie<sup>2</sup>, puisque selon l'expression de Pie X, « dans le chaste sein de la Vierge, où Jésus a pris une chair mortelle, là même il s'est adjoint un corps spirituel, formé de tous ceux qui devaient croire en lui : et l'on peut dire que, contenant Jésus dans son sein, Marie y portait encore tous ceux dont la vie du Sauveur renfermait la vie. »<sup>3</sup>

Mais le baptême est aussi une participation à la naissance du Seigneur à la vie glorieuse par sa passion

1. L'image est déjà présente chez Tertullien : « Vous qui allez remonter des eaux de la naissance nouvelle, vous qui pour la première fois allez prier de votre Mère avec vos frères... » (*De Baptismo*, xx, 5 ; trad. Refouillé, p. 96) ; plus clairement chez saint Cyprien (*Epist.*, 74, 6 ; éd. Bayard, p. 283). Pour Didyme, c'est la piscine qui est mère : « La piscine est l'instrument de la Trinité pour le salut de tous les hommes. Elle devient mère de tous, tout en de-nueur vierge, par l'Esprit Saint... Le Seigneur m'a donné pour mère la piscine, pour Père le Très-Haut, pour frère le Seigneur baptisé pour nous » (*De Trinit.*, II, c. 13 ; P. G., 39, 692 b). Au IV<sup>e</sup> siècle Zénon de Vérone revient à une terminologie plus proche : c'est l'Eglise qui est mère, par la piscine : « Notre mère est avide de vous mettre au monde... etc. » (*Tract.*, 30 ; P. L., 11, 476 b) ; de même Pacien de Barcelone (*Serm. de Baptismo*, 6 ; P. L., 13, 1092d-1093 a) ; voir aussi les *Catecheses* de Théodore de Mopsueste : « Dans le baptême, l'eau devient un sein pour celui qui naît, mais c'est la grâce de l'Esprit qui y forme celui qui est baptisé pour une seconde naissance » (*Homel. Catéch.*, XIV, 9 ; trad. Tonneau, p. 422) ; Hesychius, *In Isaiam*, xlvi, 2 (éd. Faulhaber, p. 135). Chez les écrivains syriaques on peut citer S. Ephrem, *L'Ymnus de oleo et oliva*, 7-8 (éd. Rahmani, *Hymni de Virginitate*, p. 23-24) ; JACQUES DE SAROUE, *Hymne sur le voile de Moïse*, 6 et 14 (trad. française de Dom ROUSSEAU, dans *La Vie Spirituelle*, août-sept. 1954, p. 147 et 153) ; Sévère d'ANTIOCHE, *Hymne* 90 (trad. angl. de E.-W. Brooks, P. O. vi, 1, p. 131).

2. Voir le texte de Didyme cité à la note précédente : parallèle entre la maternité virginaire de Marie et le baptême. On retrouvera ce parallèle chez d'autres auteurs : NARSAI, *Homel. liturg.*, xxi (trad. Connolly, dans *Texts and Studies*, VIII, 1, 1909, p. 50) ; GERMAIN DE CONSTANTINOPLE, *Histor. eccl.* et *myst. contemplat.* (dans la trad. latine d'Anastase le bibliothécaire, éd. Pérandès, dans *Revue de l'Orient Chrétiens*, X, 1905, p. 357) ; et surtout, S. LÉON LE GRAND, *Serm.* 63, 6...  
3. PIS X, Encyclique *Ad diem illum*, du 2 février 1904, éd. Bonne Presse, p. 77. Il faudrait rappeler l'enseignement d'Irénée, de S. Hilaire, de Cyrille d'Alexandrie, de tant d'autres, sur notre inclusion dans le Christ et notre participation à tous ses mystères : cf. J. LÉCUYER, *La Parénthèse des mystères du Christ*, dans *La Vie Spirituelle*, décembre 1952, p. 451-463.

et sa résurrection : « Ignorez-vous que, baptisés dans le Christ Jésus, c'est dans sa mort que tous nous avons été baptisés ? Nous avons donc été ensevelis avec lui par le baptême dans la mort, afin que, comme le Christ est ressuscité des morts pour la gloire du Père, nous vivions nous aussi dans une vie nouvelle » (Rom., 6, 3-4). Le baptême, en effet, fait passer le chrétien de la mort du péché à la vie de la grâce : « Ensevelis avec lui lors du baptême, vous êtes aussi ressuscités avec lui, parce que vous avez cru à la force de Dieu qui l'a ressuscité des morts. Vous qui étiez morts du fait de vos péchés et de votre chair incircuncise, Il vous a fait revivre avec lui » (Coloss., 2, 12-13).

Participation à la filiation du Christ, le baptême est donc aussi participation à cette onction sacerdotale qu'il reçut à l'incarnation et qui trouve son plein épanouissement dans le mystère pascal. C'est par le baptême, en effet, que nous devons « Chrétiens », c'est-à-dire participants de l'*Oint véritable* et membres de son Corps, du Temple véritable où a lieu le seul vrai culte (Eph., 2, 18 ss.).

On arriverait à cette même conclusion en se rappelant que le baptême communique le don de l'Esprit Saint ; or, nous savons que celui-ci est précisément l'*Onction* qui fait le Christ prêtre, et dont nous participons, selon la première Epître de saint Jean ; l'onc-

1. Théophile d'Antioche : « Pour nous, c'est la l'explication de notre nom de chrétiens, nous sommes oints par l'huile de Dieu » (*Ad Autocephalum*, lib. I, 12 ; trad. J. Sender, 1948, p. 70) ; *Constit.* Apost., III, 16, 3 : « Ceux qui sont baptisés... deviennent chrétiens... participant du Christ (= de l'Oint), sacerdoce royal, peuple saint » ; JULIEN D'ÉGLANE, *Liber de Vita christiana*, cap. 1 (P. L. 40, 1033) ; S. EPHEM, *Hymn. in festo Epiphaniae*, III, 9 et 12 (éd. Lamy, I, p. 34 s.) ; HÉSÝCHIUS, *In Isaiam*, LXI, 6 (éd. FAULHABER, p. 191) ; « Les baptisés sont oints d'une onction sacerdotale » ; cf. *ibid.*, LXI, 10 (p. 192) : c'est aussi le Saint-Esprit qui les oint ; S. JEROME, *Com. in Ps.* 104 (éd. G. MORIN, Maredsous, 1895, p. 77, 17-18) ; *Tract. in Ps.* 104 (éd. G. MORIN, 1897, p. 170, 11-17) ; S. AUGUSTIN, *Enarrat. II in Ps.* 26.

tion sacerdotale de Jésus est donc communiquée par le baptême à tous les membres de son Corps, comme l'huile répandue sur la tête d'Aaron se répandait jusqu'à sa barbe et jusqu'aux franges de son vêtement. Aussi, très tôt, au rite essentiel du baptême, s'ajoutera une onction d'huile qui symbolisera cet effet intérieur : déjà attestée par Hippolyte de Rome<sup>1</sup>, elle signifie que le néo-baptisé est devenu lui aussi un « oint », un membre du Christ, Roi et Prêtre éternel<sup>2</sup>.

Il n'y a donc plus de privilège du sang, comme dans l'ancienne Loi, où il fallait être fils de prêtre pour

participer au sacerdoce<sup>3</sup>; ce sont désormais tous les chrétiens qui sont fils de prêtres<sup>4</sup>.

On se rappellera aussi le symbolisme de l'eau chez saint Jean ; lorsque Jésus déclare : « Si quelqu'un a soif qu'il vienne à moi, et qu'il boive celui qui croit en moi » (Jn. 7, 37), et que l'évangéliste ajoute : « Il disait cela de l'Esprit que devaient recevoir ceux qui croyaient en lui » (7, 33), il est impossible de ne pas voir un rapport entre l'eau du baptême et le don de l'Esprit. Mais, d'autre part, comme nous l'avons vu, l'Esprit reçu par les Chrétiens est nommé une *onction* (1 Jo. 2, 20, etc.). Il était donc normal que l'on vit dans le baptême une participation à l'onction du Sauveur.

On comprendra encore mieux cela si l'on songe que précisément le baptême, en nous lavant de nos péchés, nous donne le pouvoir d'avoir accès, avec le Christ, dans le nouveau sanctuaire où Dieu réside, c'est-à-dire dans le Ciel, comme les ablutions qui préparaient les prêtres lévitiques à leurs fonctions leur permettaient d'entrer dans le tabernacle<sup>5</sup>; tel est sans doute le sens de l'invitation que fait l'Epître aux Hébreux (10, 19, 22) :

Ainsi donc, frères, puisque nous avons l'assurance voulue pour l'accès au sanctuaire par le sang de Jésus, par cette voie qu'il a inaugurée pour nous, récente et vivante — à travers le Voile — c'est-à-dire sa chair, et un Prêtre si grand établi sur la maison de Dieu, approchons-nous avec un cœur sincère, dans la plénitude de la foi, les cœurs nettoyés de toutes les souillures d'une conscience mauvaise et le corps lavé d'une eau pure<sup>6</sup>.

1. Voir les beaux textes de S. Léon, *Serm. III* (P. L., 54, 145 ab); *Serm. IV*, I (*ibid.*, 148-149).

2. Tychonius, fragm. cité par T. HAHN, *Tyconius Studien*, Leipzig, 1900, p. 62, note 2 : « Omnes in Ecclesia filii dicuntur sacerdotum ».

3. HESYCHIUS, *In Levit. xxii, 12* (P. G., 93, 1070 cd).  
4. Cf. SPICQ, *L'Epître aux Hébreux*, I, p. 284 s. et 306-307.

1. Ps. 132, 2. Cf. S. HILAIRE, *In Ps. 132, 5; De Trinit.*, xi, 19-20; S. AMBROISE, *De Mysteriis*, vi, 30 (P. L., 16, 415).

2. L'onction qui précède le baptême dans bien des liturgies, a plutôt le sens d'une préparation à la lutte que le néoplynie va avoir à subir contre Satan ; cf. S. AMBROISE, *De Sacramentis*, L. I, c. 2, n. 4 (voir la note de DOM BOTTE, dans son édition, « Sources chrétiennes », p. 25); S. JEAN CHRYSOSTOME, *In Epist. ad Col.*, c. 2, Homé. 6, 4; *De Spiritu Sancto*, c. 27, n. 67; SERAPION DE THAMUS, *Eucologe*, Consécration de l'huile baptismale (dans BRIGHTMAN, *Dans Journ. of Th. Stud.*, 1900, p. 264); Ps. DERRYS, *De Hier. Eccles.*, II, 3, 6 (P. G., 3, 401 d-404 a). Nous parlons ici de l'onction post-baptismale ; mais il ne s'agit pas de celle de la chrismation réservée habituellement à l'évêque et qui est notre confirmation : cf. B. WELRS, *Die postbaptismale Salbung*, Fribourg, 1932; P. GAUTIER, *La consignation dans les églises d'Occident* (Rev. d'Hist. Eccl.), 1912, p. 875 ss.

3. *Trad. Apost.*, 21 (éd. BOTTE, p. 51).

4. ISIDORE DE SÉVILLE, *De Ecclesiasticis officiis*, II, 26. Les témoignages à citer seraient innombrables ; voir, par exemple, S. EPHREME, *Hymn. de deo et oliva*, xxvii, 5 (trad. LAMY, II, p. 802); HESYCHIUS, *In Ledit.* VIII (P. G., 93, 880 b); *In Isaiam*, xlvi, I (éd. FAUHABER, p. 139); CABASILS, *De vita in Christo*, II (P. G., 150, 528-530); JEAN DIACRE, *Epist. ad Senatorium* (éd. WILMART, in *Analecta Reginensis*, p. 174); ALCEVIN, *Epist.* 134 et 137 (éd. DURMIER, *Epistole Karolini Aev.*, II, 1895, p. 202 et 215); voir aussi les réponses des évêques francs à l'enquête sur le baptême prescrite par Charlemagne, vers 812 : *Tafelurpae d'ORLEANS, Liber de Ordine Baptismi*, xv (P. L., 105, 234); LEIDRADE DE LYON, *Liber de Sacramente Baptismi*, vir (P. L., 99, 863-864); MAGNUS DE SENSI, *Libellus de Mysterio baptismatis* (éd. DUEMMELER, loc. cit., p. 534); AMALAIRE, *Epist. de baptismio* (éd. HANSSENS, Città del Vaticano, 1948, I, p. 247), etc.

Le voile qui réservait aux seuls prêtres lévitiques l'accès du sanctuaire, est désormais déchiré : le Christ nous a ouvert la voie à nous tous qui, purifiés par les eaux du baptême, participons à son sacerdoce. Aux baptisés et à eux seuls, écrit Cyrille d'Alexandrie, « il est permis d'entrer dans le sanctuaire intérieur, d'offrir à Dieu des sacrifices spirituels, et de présenter à Dieu en guise d'encens, le parfum d'une vie conforme à l'Évangile. »<sup>1</sup>

#### LE SACRIFICE SPIRITUEL DES BAPTISÉS.<sup>2</sup>

Le texte que nous venons de citer nous invite à considérer de plus près les pouvoirs sacerdotaux conférés aux baptisés : ce qui est d'autant plus important qu'il sera nécessaire de les bien distinguer de ceux du sacerdoce hiérarchique. Ici encore, on se condamnerait à ne rien comprendre au sacerdoce des fidèles si on le considérait indépendamment du sacerdoce unique du Christ. Car il n'y a plus qu'un seul grand prêtre, un seul pontife, un seul sacrifice.

Et cet unique sacrifice du Christ est aussi le seul véritable sacrifice que tous les autres signifiaient ; les multiples victimes du rituel lévitique n'avaient, en effet, de sens que de signifier, de manifester en un rite visible le don que l'homme doit faire de lui-même et de sa vie à Dieu par la charité : « Tout ce qu'on lit de préceptes divins concernant les sacrifices dans le service du tabernacle et du temple doit être rapporté à l'amour de Dieu et du prochain qui est signifié par là... Par suite, le vrai sacrifice c'est toute œuvre

<sup>1.</sup> *De adorat. in spir. et verit.*, ix (P. G., 68, 629 a). Voir aussi S. JÉRÔME, *Dial. contra Luciferian.*, 4 : « Sacerdotium laici, id est, baptismum » (P. L., 23, 158 a b); THÉOPHILACTE, *In I. Petr.*, 2, 9 (P. G., 150, 1212 b 3); etc.

<sup>2.</sup> Les pages qui suivent ont déjà paru dans *La Maison-Dieu*, n° 27.

accomplie pour nous établir dans une sainte société avec Dieu. »<sup>1</sup>

Le vrai sacrifice sera donc celui qui unira l'homme à Dieu : or, il n'y en a qu'un seul qui ait parfaitement réalisé cette union, celui du Christ. Seul celui-ci a pu, dans son humanité assumée, opérer pleinement la « sainte société avec Dieu » dont parlait saint Augustin ; par la passion, la résurrection et l'ascension, il a enfin accompli ce que les anciens sacrifices ne faisaient que signifier : par une pleine adhésion de sa volonté avec celle de Dieu (Hébr., 10, 6-9), le Christ, vainqueur de la mort et du péché, a obtenu la glorification parfaite de son humanité, la communication aussi complète qu'il se peut des priviléges de la divinité à son âme humaine et jusqu'à son corps de chair. En lui, désormais, tout est « divinisé », se plaît à dire Origène.

Et ce n'est pas seulement pour lui qu'il a réalisé cette mort au péché et ce retour à Dieu de l'humanité : c'est pour nous tous, pour tous les hommes, qu'il s'est immolé et qu'il se présente devant la face du Père (Hébr., 9, 25) ; introduisant son sacrifice dans le sanctuaire céleste, il nous y introduisait tous, de quelque façon, avec lui, en s'offrant au Père. « Il offre au Père ceux qui croient en lui »<sup>2</sup>; « il offre le genre (humain) qui était rebelle sur la terre, après l'avoir purifié par son sang, et l'avoit transformé à une vie nouvelle par l'Esprit Saint»<sup>3</sup>; le sacrifice du Christ<sup>4</sup> n'est donc pas uniquement son corps individuel immolé et glorifié, mais tout le Corps mystique dont il est le Chef.

<sup>1.</sup> S. AUGUSTIN, *De Civitate Dei*, x, ch. 5. Il faut lire en entier les deux chapitres 5 et 6. Voir aussi : S. IRÉNÉE, *Adv. Haeres.*, iv, 18, 3.

<sup>2.</sup> CYRILLE D'ALEXANDRIE, *In Luc.*, sermon 132 (P. G., 72, 884 b).

<sup>3.</sup> IDEM, *In Joan.*, 949 (P. G., 74, 480-481); cf. *De adorat. in sp. et verit.*, XII (P. G., 68, 825 c).

<sup>4.</sup> Nous prenons ici le mot sacrifice au sens passif de « chose offerte » ; c'est le sens habituel du mot *θυσία*, non seulement dans le Nouveau Testament (voir le lexique de Zorell, à ce mot), mais aussi chez les Pères grecs, notamment chez Chrysostome.

En effet, le Verbe de Dieu, dès avant l'incarnation, présent invisiblement en toutes choses, gouvernant et ordonnant toutes choses, remplissait le monde entier de sa présence invisible<sup>1</sup>; mais toute cette longue histoire n'est que préparation et préfiguration d'une autre présence visible du Verbe : créé par lui, le monde visible et charnel était aussi créé pour lui, et tout convergeait vers lui ; tout ce qui s'inscrivait au cours des siècles sur les pages de l'histoire terrestre, composait patiemment la figure du Christ à venir, qui devait ainsi résumer en lui, Parole unique de Dieu, ce long « Discours de l'Histoire Universelle ». Dans le Verbe Incarné, tout est « récapitulé », pour employer l'expression chère à Irénée. Parce qu'il possède en lui les deux natures, parce qu'il est à la fois Dieu et homme, incréé et créé, le Seigneur résume et contient en lui toutes choses pour les élever jusqu'à Dieu ; il est le point de jonction où convergent la divinité et l'humanité, mais aussi (car la nature humaine est elle-même le carrefour du monde spirituel et du monde des corps) la matière et l'esprits<sup>2</sup>; par son extension sur la Croix, il signifiait cette prise de possession sur toutes choses, dans toutes les directions du temps et de l'espace<sup>3</sup>.

Ayant assumé et résumé en lui, par son incarnation, toute la race humaine, et dans le corps humain, tout le monde des corps, le Médiateur unique, par son sacrifice, conduit tout le monde corruptible et mortel à l'incorruptibilité et à l'immortalité, dans son corps

ressuscité, premier-né d'entre les morts, et glorifié à la droite du Père<sup>4</sup>.

Ainsi notre salut, notre mort au péché, notre retour à Dieu, tout est accompli une fois pour toutes. Le baptême, en nous faisant membres du Christ ressuscité, nous incorpore donc à son sacrifice : aussi trouve-t-on à son sujet, chez d'anciens auteurs, des expressions sacrificielles<sup>5</sup>. Mais chacun d'entre nous doit encore s'y unir par son action personnelle et libre, par toute sa vie chrétienne : *sed implendum est nihilominus opere quod celebratum est sacramento*<sup>6</sup>; chacun de nous, dans sa vie, doit continuer ce retour à Dieu inauguré par le Christ, et compléter ainsi, pour son propre compte, le sacrifice rédempteur au long du temps, jusqu'à l'avènement définitif. Dieu ne saurait nous sauver sans la libre collaboration de notre amour : s'il n'a aucun besoin de nous, et si c'est lui qui prend l'initiative

1. Voir le livre d'E. SCHÄRL, *Recapitulationsgriff des Hlq Irenäus und seine Anwendung auf die Körperwelt*, Freib., 1941, spéc. pp. 55-65 et 69 s. Pour tout ce qui précède concernant l'inclusion du genre humain dans le Christ, nous nous sommes surtout référés à Irénée ; mais c'est bien un enseignement traditionnel appuyé sur Paul lui-même (Cfr. J. von BALTHASAR, *Le mystère d'Origène*, dans *Rech. de Sc. Rel.*, 1936, pp. 540 s. Pour Athanase, voir L. BOUVER, *L'Incarnation et l'Église Corps du Christ dans la théologie de S. Athanase*, Paris, 1943. Pour Cyrille d'Alexandrie, voir L. MALEVZ, *L'Église dans le Christ*, dans *Rech. de Sc. Rel.*, 25 (1935) pp. 280-291. Pour S. Hilaire, cf. notre article, dans *L'Année Théologique*, 1949, pp. 314-315. Pour ce qui concerne spécialement la « récapitulation » de toute la création matérielle dans le Christ, voir THÉODORE DE MOPUSTE, *In Rom.* (éd. STAAS, pp. 137-138) ; *in Col.*, 1, 10 (éd. SWETZ, 1, pp. 267-271) ; S. LÉON, *Sermón* 57, 4 (P. L., 54, 530 c.) ; et tout le *sermon* 63.

2. SÉRAPHON DE THMUS, *Sacramentaire*, xx (éd. FUNK, dans *Disciplina et constitutions Ap.*, II, 1906, p. 182, 16-17) ; EPHREM, *Hymn.*, vii in *Iest. Epiph.* str. 27 (éd. LAMY, 1, 1882, p. 74).  
3. S. LÉON, *Serm.* 70, 4 (P. L., 54, 382 b). C'est une idée chère à S. Léon : Jésus nous sauve par ses mystères mais aussi par son exemple, ut unum apprehenderent, alterum sequerentur imitando.  
4. Irénée : *Quando incarnatus est, et homo factus est, longam hominum expositionem (= le long discours de l'histoire humaine) in se ipso recapitulavit in compendio (= en résumé) nobis salutem praestans.*  
Irénée, *Adp. Haer.*, III, 18, 1 (P. G., 7, 932 b).  
5. IRÉNÉE, *Adp. Haer.*, III, 16, 6 (P. G., 7, 925 c - 926 a).  
6. Irénée, *Démonstr. ép.*, 34 (P. Or., XII, 773) ; *Haer.*, V, 18, 3 (P. G., 7, 1174 a b).

1. S. IRÉNÉE, *Démonstration de la Prédication évangélique*, 34 (trad. de J. BARTHOULOZ, dans *Par. Or.*, XII, p. 773) ; *Adp. Haer.*, v, 18, 3 (P. G., 7, 1174 a b).  
2. Quando incarnatus est, et homo factus est, longam hominum expositionem (= le long discours de l'histoire humaine) in se ipso recapitulavit in compendio (= en résumé) nobis salutem praestans.  
Irénée, *Adp. Haer.*, III, 18, 1 (P. G., 7, 932 b).  
3. IRÉNÉE, *Adp. Haer.*, III, 16, 6 (P. G., 7, 925 c - 926 a).  
4. Irénée, *Démonstr. ép.*, 34 (P. Or., XII, 773) ; *Haer.*, V, 18, 3 (P. G., 7, 1174 a b).

de notre salut, encore a-t-il besoin, pour nous faire du bien, de notre collaboration : « C'est pour eux que Dieu a besoin du service des hommes... pour leur faire du bien, il veut qu'ils persévèrent en son service. »<sup>1</sup> Il exigera donc de nous aussi un sacrifice, celui de notre liberté adhérant pleinement par la charité à sa volonté d'amour<sup>2</sup>, mourant au monde pécheur pour renaitre à Dieu.

Lorsque saint Augustin écrit : *Homo Dei nominis consecratus et Deo votus in quantum mundo moritur ut Deo vivat, sacrificium est*<sup>3</sup>, il ne fait que redire sous une autre forme les enseignements de saint Paul. Pour l'Apôtre, en effet, le chrétien doit « crucifier sa chair avec ses vices et ses concupiscences » (Gal., 5, 24), imitant ainsi le Maître crucifié et son sacrifice, et « complétant en sa chair ce qui manque aux épreuves du Christ » (Col., 1, 24). L'ascèse chrétienne n'est pas autre chose que l'exercice conscient et libre de cette volonté de faire mourir en nous toutes les forces du mal, tout le péché, tout ce que saint Paul appelle encore le « vieux ferment » du péché (I Cor., 5, 7-8), ou d'un mot encore plus évocateur, « le vieil homme » (Eph., 4, 23 ; Rom., 6, 6).

Tel est le sacrifice spirituel exigé du chrétien. Il serait oiseux de nous attarder à énumérer toutes les vertus qui découlent de ce mouvement foncier de l'âme : les Pères de l'Église se sont complu dans ces énumérations, rapprochant chaque vertu de tel ou tel

1. IRÉNÉE, *Adv. Haer.*, IV, 14, 1. Irénée y revient fréquemment : Dieu n'a pas besoin de nous comme si nous pouvions lui ajouter quelque chose ; mais il a besoin de nous pour nous sauver ; voir tout le développement dans *Haer.*, IV, 16 et 17. Ce dernier point est trop ignoré par G. AULÉN, dans son livre d'ailleurs très suggestif : *Christus Victor* (trad. fr. de G. Hoffmann-Siegel), Paris, 1949, notamment dans son chapitre sur Irénée, pp. 34-59.  
2. Voir encore IRÉNÉE, IV, 18, 2 (P. G., 4, 1025 a b) ; AMBROISE, *Epist. 77, 3* ; *libertatis sacrificium*, etc. Cf. GRÉGOIRE DE NYSSSE, *In verba Faciatum hominem*, *Orat. I*, (P. G., 44, 273).  
3. *De civitate Dei*, X, 6 (P. L., 41, 283).

rite du cérémonial lévitique, avec un luxe de subtilité qui nous déconcerte et nous lasse vite<sup>4</sup>. Il est beaucoup plus important pour nous de considérer la relation entre ce sacrifice du chrétien et celui de Jésus lui-même.

Or, par la pratique de la vertu, l'âme chrétienne perfectionne en elle la vie même du Fils à laquelle elle participe par le baptême : elle enfante, pour ainsi dire, le Christ en elle, étend l'incarnation de Dieu dans la vie humaine, et donc, en offrant son sacrifice, c'est le Christ même qu'elle offre<sup>5</sup>. En d'autres termes, le sacrifice spirituel du chrétien resserre les liens qui l'unissent avec le Christ ressuscité, perfectionne cette unité entre le ciel et la terre qui est le terme de toute l'œuvre rédemptrice<sup>6</sup>. Aussi, par lui, les chrétiens deviennent-ils de plus en plus célestes, unis qu'ils sont chaque jour davantage avec le Christ glorifié<sup>7</sup> ; c'est par leur union avec son sacrifice à lui, temple et autel céleste, que nos sacrifices sont valables<sup>8</sup> : pas de sacri-

1. Citons, pour mémoire, les commentaires d'Origène et d'Hésychius sur le Lévitique, les écrits d'Évangile du Pont, etc. Nous ne mentionnerons qu'un autre document moins connu : Grégoire d'Elvire, dans les *Tract. Origensis de Libris SS. Script.* publiés par P. BAIRFOL et A. WILMART, Paris, 1900, tract. X, surtout à partir de la page 106.

2. S. AMBROISE, *In Luc.*, 24, 26 : « Quae parit justitiam Christum parit, quae parit sapientiam Christum parit, quae parit verbum, Chariatum parvit ». (C.S.E.L., 32, 4, 465) ; *De Cain et Abel*, II, 1-2 (P. 378) ; Grégoire de Nyssse, *In verba Faciatum hominem*, orat. I (P. G., 44, 273).

3. Cf. S. EPHREM, *de Paenitentia*, (éd. ASSUANI, III, p. 168-169). Voir aussi S. AUGUSTIN, *De Civitate Dei*, X, 5 et 6.

4. Que les chrétiens soient « célestes », les Pères l'affirment souvent, interprétant dans ce sens « *tétrapavia* de l'Épître aux Hébreux (Hebr. 8, 5 ; 9, 23). Voir surtout : CARYSOSTOME, *Hom. 16 in Hebr.* (P. G. 63, 125) ; *Hom. 28* (col. 199) ; *Hom. 5 in Lactanium Martyran.* (P. G., 50, 525). Voir aussi le très beau Discours de PHILOXÈNE DE MABBOUGH, sur la Pauvreté (trad. E.-A. WALLS BRIDGE, *The discourses of Philoxenus*, vol. II, Londres 1894, pp. 275-278). Nombreux textes aussi dans ORIGÈNE, *In Rom.*, V (P. G., 14, 1010 c) ; *In Levit.*, II, 5 (P. G., 12, 420), etc.

5. Ici aussi les textes qui parlent de l'autel céleste ou du temple céleste seraient innombrables : Voir IRÉNÉE, *Adv. Haer.*, IV, 18, 6 ;

fice « en esprit et en vérité » en dehors de celui qui nous ramène au Père, dans le Christ Jésus ; c'est par lui, proclame l'Épître aux Hébreux, que nous devons offrir « à Dieu un sacrifice de louange, c'est-à-dire des paroles qui célèbrent son nom, sans oublier la bienfaisance et la libéralité, qui sont les sacrifices agréables à Dieu » (Hébr., 15, 15-16).

Il faut aller plus loin : non seulement c'est par le Christ que nous offrons des sacrifices spirituels agréables à Dieu (cf. 1 Petr., 2, 5), mais c'est Jésus lui-même qui les offre ; avec lui et en lui, comme nous le disions plus haut, c'est aussi chacune de nos vies qu'il immole et conduit au Père, chacune de nos actions vertueuses<sup>1</sup>. Nous ne sortons donc aucunement des perspectives du sacrifice du Christ : c'est encore lui qui offre et conduit au Père, continuant à réaliser dans le temps, par sa grâce, le salut des hommes qu'il a mérité

TERRILLIEN, *Adv. Marcion.*, IV, 9 (éd. OEHLER, II, p. 176) ; HIPPOLYTE DE ROME, *De Antichristo*, 6 (éd. de Berlin, I, 8, 12-13) ; Texte sur les bénéd. de Moïse (*Tarzé und Univers.*, 38, p. 20, 60) ; *In Dan.*, IV, 32 (trad. LEFÈVRE, coll. \* Sources chrét. \*, p. 198) ; S. CYRIEN, *Testim. ad Quirin.* (éd. HARTEL, C.S.E.I., III, 49). Au moyen âge, nous pouvons citer, entre autres : STRABON, *Glossa ordinaria*, cap. 14 (P.L., 114, 669 d) ; LANFRANC, *In Hebr.* 13, 10 (P.L., 150, 405 a) ; BRUNO LE CHARTREUX, *In Hebr.* 13, 10 (P.L., 183, 564 b) ; HUGUES DE ST-CHEF, *Postilla*, Tom. viii, *In Epist. divi Pauli*, Venise, 1754, fol. 275. C'est dans ce sens que très souvent on entend l'*auel* dont parle l'auteur de l'Épître aux Hébreux, 13, 10. Voir déjà la *Lettre de CLÉMENT DE ROME*, 36 : le Christ est le grand prêtre de nos offrandes.

1. EPHREM, *Sermo de Domino nostro*, 48 (éd. LAMY, I, p. 259-260) ; *Comment. in Hebr.* III et VI (trad. lat. des Pères Mékitharistes, Venise, 1893, p. 207 et 217) : le Christ est entré au Ciel « non ut offerat hostias sacrificiorum, sicut Aaron, sed ut offerat orationem omnium gentium, sicut et Melchisedech » ; voir surtout l'*Hymnus xxxi*, parmi celles traduites par L.-E. RAHMANN (S. EPHRAEMI Hymni de virginitate, Beyrouth, 1906, pp. 89-90). Il faut voir aussi le *Traité xix de Grégoire d'Elvire* (éd. P. BATIFFOL et A. WILMART, 1900, pp. 203-205) : le Christ offre au Père sa propre obéissance, mais aussi tous les sacrifices des anciens patriarches qui ont été agréés de Dieu, ceux d'Abel, de Noé, d'Abraham, d'Isaac, etc. Aucun sacrifice n'a jamais été agréé que par lui et, présent au Ciel, il agit partout. — Cf. AMBROISE, *Epist. IV, 5* ; *De iuga saeculi*, 13, (C.S.E.L., 322, p. 173).

par son sacrifice : car « le Christ a souffert une fois la mort pour nos péchés... afin de vous ramener à Dieu (να ὑμᾶς προσαγάγῃ τῷ Θεῷ ; 1 Petr., 3, 18). Tous nos sacrifices spirituels sont, en fait, produits par la grâce qui nous vient du grand prêtre céleste. Aussi faut-il, sans doute, avec Cyrille d'Alexandrie, unir dans une même perspective l'offrande que le Christ fait de nous-mêmes à Dieu, et le don de la grâce qu'il nous concède : l'offrande sacerdotale au Père consiste à lui amener les hommes par le don de la vie divine, à les donner à Dieu en leur donnant Dieu<sup>2</sup>.

C'est aussi les faire croire dans la participation au sacerdoce de Jésus, en perfectionnant en eux la participation à la filiation divine reçue au baptême : car si c'est dans le Christ et par lui que les chrétiens offrent leurs sacrifices spirituels, c'est aussi en eux-mêmes que se fait cette offrande. Ils sont, eux aussi, le temple où s'opère le véritable sacrifice : temple spirituel et invisible de l'âme<sup>3</sup>, mais aussi temple matériel du corps<sup>4</sup>, où, par la grâce de Dieu, qui habite en nous, nous réalisons peu à peu cette prise de possession par Dieu de nos humanités, qui ne sera parfaite, définitivement, qu'au jour de notre résurrection glorieuse

1. Voir encore la *Lettre de S. CLÉMENT*, où, à trois reprises, le mot ἀποτέλεσμα se trouve joint au mot ἀποτέλεσμα (chap. XXXVII, 3 ; et LXIV). — Pour saint Ignace d'Antioche, le but dernier du Pontificat de Jésus, c'est de nous conduire εἰς τὸν Θεόν (Philad., IX, 1) ; ἐν τῷ θυσίᾳ τοῦ Πhilad., v). Voir aussi Smyrna, XII et Polyc. VIII. De même, pour saint Polycarpe, c'est au grand prêtre éternel Jésus-Christ, qu'il faut attribuer tous les effets de grâce en ce monde, et le don de la vie éternelle (*Ad Philip.*, 12, 2).

2. *De recto fide ad reginas*, 165 (P.G., 76, 1396 c - 1397 a) : amener (προσκοπήσειν) au Père les croyants, c'est un ministère sacerdotal (ἀποτέλεσμα), c'est une sorte de sacrifice (ἀποτέλεσμα).

3. Les apologetes des premiers siècles insisteront beaucoup sur ce caractère spirituel du temple chrétien : ne citons, comme exemple, qu'une élégante page de MINUCIUS FELIX (*Orationis cap. xxiii*, 1-3 ; éd. J.-P. VALZING, pp. 55-56), ci-dessous, p. 269.

4. Cf. 1 Cor., 3, 16-17 ; 2 Cor., 6, 16.

avec le Christ. En ce jour-là, qui sera pour nous aussi comme pour Jésus, une dernière naissance<sup>1</sup>, arrivés nous aussi à la perfection de notre consécration, nous serons à jamais prêtres et rois (cf. Apoc., 5, 10 et 20, 6).

#### SACERDOCE ROYAL

Il est remarquable que ces deux derniers titres se trouvent régulièrement unis dans les écrits du Nouveau Testament, lorsqu'ils nous parlent du sacerdoce des fidèles : à deux reprises, l'Apocalypse (5, 10 et 20, 6) évoque le pouvoir royal de ceux que Dieu a choisis pour en faire des prêtres, et, dans le texte fondamental de la première Epître de saint Pierre (2, 4-10), le sacerdoce des fidèles est qualifié de royal : *regale sacerdotium*. M. L. Cerfaux, étudiant ce texte avec sa précision coutumière<sup>2</sup>, a voulu en restreindre la portée, car le texte original d'Exode, 19, 6, dont dépend la citation de saint Pierre, au lieu de *sacerdoce royal*, a : « royaume de prêtres ». C'est la traduction des Septante, dont dépend saint Pierre, qui en a fait : « sacerdoce royal ». De telle sorte que l'on peut sans doute parler de la participation des chrétiens au sacerdoce et à la royauté du Christ, mais sans pouvoir affirmer autre chose qu'une simple juxtaposition de ces deux pouvoirs : sacerdoce et royauté, mais non sacerdoce royal.

Nous pensons cependant que les documents de la tradition et la réflexion théologique permettent d'aller plus loin et de préciser en quoi le caractère royal des baptisés n'est pas seulement uni et juxtaposé à

<sup>1</sup>. BURRI D'AQUILÉE, *De benedict. patriarch. Josephi*, 2-3 (P. L. 21, 320-331); GAUDENTIUS DE BRESCIA, *Sermo XX*, de SS. Petro et Paulo (P. L. 20, 904 a).

<sup>2</sup>. L. CERFAUX, *Regale sacerdotium*, dans *Rev. des Sc. Phil.* et *Theol.*, 1939, pp. 5-39.

leur dignité sacerdotale, mais en est une caractéristique essentielle.

Ceci est déjà vrai du sacerdoce de Jésus lui-même : son sacrifice, avons-nous dit plus haut, consiste essentiellement à ramener à l'unité avec Dieu l'humanité égarée par le péché : or, c'est là aussi un effet de sa royauté, c'est-à-dire de son pouvoir de conduire les événements, les personnes et les choses, en vue de la réalisation définitive de ses desseins de salut. Un roi est avant tout un conducteur de peuples vers le bien commun de tous ceux qui font partie de la société : or, par son sacrifice, Jésus conduit le peuple chrétien vers sa fin définitive, en offrant au Père sa propre humanité qui contient tous ses membres, et en cédant à chacun la grâce de le suivre en s'offrant à son tour<sup>1</sup>.

L'entrée de notre grand prêtre dans le sanctuaire céleste au jour de l'Ascension est donc, en même temps et indissolublement, la prise de possession de son royaume éternel ; aussi le Fils de l'Homme, qui apparaît à saint Jean au début de l'Apocalypse (1, 13) et qui porte la longue robe du grand prêtre, est le même qui porte « écrit sur son vêtement et sur sa cuisse, ce nom : Roi des rois et Seigneur des seigneurs » (Apoc., 19, 16). Prêtre selon l'ordre de Melchisédech, le Roi de paix, Jésus, n'a reçu qu'une unique onction de la divinité, qui le constitue à la fois Roi et Prêtre<sup>2</sup>.

<sup>1</sup>. Voir l'Encyclique *Quas Primus*, de Pie XI, qui développe longuement cet enseignement (A.A.S., 1925, p. 600-601); <sup>2</sup>. C'est là l'un des thèmes les plus fréquents de la littérature patristique. Voir, en particulier, l'enseignement de saint Hilaire pour lequel nous nous permettons de renvoyer à notre article de *L'Année Théologique*, 1949, pp. 303 s. Voir aussi, entre autres, S. HIPPOLEYTE DE ROME, *Sur les Bénédicitions de Jacob* (Ed. Diobou-noris et N. BEIS, T. u. U. 38, pp. 31-32); *Fragm. sur la reconnaître de David et Goliath* (éd. G. Bonwetsch); *Drei georgisch erhaltene Schriften von Hippolytus*, T. u. U. 26, 89, 25-27); *In Iohann. IV, 30* (voir la trad. de LEFÈVRE, collect. « Sources Chrétianes », p. 196); CLÉMENT D'ALEXANDRIE, *Sixmat*, II, v (P. G., 8, 933, a b) etc...

Mais le peuple chrétien participe à cette onction du Christ, et donc aussi à la dignité royale du sacerdoce de Jésus : il hérite de tous les pouvoirs dont le peuple qui n'avait pas su faire un usage convenable ; et c'est l'Église, nouvelle Rébecca, qui nous revêt des vêtements d'Ésaïe : l'onction du baptême nous fait prêtres et nous fait rois<sup>2</sup>.

Il faut encore préciser : ici non plus, l'alliance entre sacerdoce et royaume n'est pas simple juxtaposition accidentelle ; il y a interénétration et conditionnement réciproque de ces deux pouvoirs, comme nous le montrions à l'instant pour le Christ lui-même.

Expliquons-nous. La nature humaine, la création matérielle elle-même, ont été profondément troubées par le péché ; au lieu d'être le roi de l'univers, l'homme est devenu l'esclave de toutes les forces de mort qui régnaient sur lui (Rom., 5, 14) ; esclave de la chair, du péché (Rom., 5, 21), du démon, incapable de réaliser son rôle providentiel. Le Christ, par sa mort, a brisé toutes ces chaînes, redonnant à l'humanité assumée par lui cette domination sur toutes cho-

ses qui lui restitue sa dignité royale. Or, nous participants, par nos sacrifices spirituels dont nous parlions plus haut, à cette œuvre de libération : restaurer en nous l'équilibre perdu, c'est retrouver notre royauté sur notre âme sans doute, mais aussi sur notre corps et sur toutes les créatures matérielles qu'elles nous faisons

1. S. AMBROSE, *De Jacob*, II, 9 rr. 9 (C.S.E.L., 32, 2, p. 36) : Hanc stolam ecclesiae typo Rebecca protulit et dedit filio juniori, Iohannem veteris testamenti, stolam propheticam sacerdotalem, Iohannem regalem illam davideam... ». Cf. LÉON, *Serm. III* (P. L. 11, 145 a b); *Serm. 59*, 5 et 7 (P. L. 54, 340 b et 341 b c); GRÉGOIRE NAZIANZE, *Orat. VI de pace*, 1 (P. G. 35, 744 b c).
2. Voir surtout S. EPHEM, *Serm. IV, in fest. Epiphaniae*, str. 9 (d. LAMY, 1, p. 52); *Hymn. XXVII, de oleo et oliva*, 1. (*ibid.*, II, p. 38); cf. RUFIN D'AQUILÉE, *Comment. in Symb. Apost.*, 6 (P. L. 11, 345 a b); THEOPHYLACTE, *In 1 Pet.*, 2, 9 (P. G. 150, 1212 b c); LUCIEN, *Epist.*, p. 202 (ed. DUEMMLER, XIV, 134 (ed. DUEMMLER, XIV, 105, 234-235) etc.).

1. S.HILAIRE, in *Ps.* 135, 6 : voir l'article cité, p. 319-320. On trouvera le même enseignement chez d'autres auteurs : AMBROISE, in *Ps.* 118, 6, 34 (G.S.E.L., 62, p. 125-126) : « Sunt enim reges, qui offuerint in Hierusalem sapientiam sue munera... » ; cf. *ibid.*, 7, 1-2; *De Jacob*, II, 19 (C.S.E.L., 32, p. 42); JEROME, *Advers. Josianum*, 1, 21 (P.L., 23, 239-240) : ayant le Christ les sens régnaient sur toute l'humanité ; *In Is.* 23, 10-11 : les rois ce sont eux qui rurum cor in manu Dei est. (P.L., 24, 278 b); *In Isaiam*, 58, 10 (P.L., 24, 569, a b) : les péchés nous rendent esclaves ; *In Isaiam*, 60, 1 ss. (P.L., 24, 588-589) : ceux-là sont rois en qui ne règne pas le péché ; *ibid.*, 6-7 (col. 592 b) : ils s'offrent eux-mêmes en sacrifices au Seigneur ; *ibid.*, 10 : sont rois ceux qui soumettent la chair. RUFIN d'AQUILÉE, *De benedict. patriarch.*, I, 6 (P. L., 21, 308 c) : est roi qui soumet en lui les vices, et se gouverne lui-même : Tychonius, *Comment. in Apocalypsim* : « Recite enim regnare dicuntur qui cum Dei adjutorio, etiam inter ipsas pressuras mundi et se et alios bene regunt » (cité par Th. HAHN, *Tyconius-Studien*, Leipzig, 1900, p. 27, note 2).

2. On pourrait citer ici de nombreux textes patristiques. Contenants-nous de quelques références à EPHREM, *Hymn.* III in fest. Epiphanie, strophes 9-12 (éd. LAMY, I, Malines 1824, pp. 34 ss.) : « Sancti uoces uncti incolunt, offertis ipsa vestra corpora » (il s'agit de l'onction animalium corpora offereant : vos autem,

servir à leur véritable fin, au lieu de nous y asservir : « Ceux-là sont rois en qui ne règne pas le péché, ceux qui sont maîtres de leur corps, et qui ont un plein empire sur cette chair soumise et domptée. Ceux-là sont donc rois, et Dieu aussi est leur roi. »<sup>1</sup>

Nous le disions à l'instant, cette royauté ne s'exerce pas seulement sur notre âme : nos corps eux-mêmes, par la mortification volontaire, redevenant l'instrument de nos âmes, deviennent eux aussi des sacrifices, des hosties vivantes, saintes, agréables à Dieu » (Rom. 12, 1) ; « Que le péché ne règne donc plus dans votre corps mortel, pour vous faire obéir à ses convoitises. Ne mettez pas non plus vos membres au service du péché comme des instruments de mal ; offrez-vous à Dieu, au contraire, tels des morts revenus à la vie, et mettez vos membres au service de Dieu comme des instruments de justice » (Rom., 6, 12). Il serait difficile de mieux marquer que dans cette exhortation paulinienne, l'union entre sacerdoce des chrétiens et pouvoir royal sur soi-même et sur ses passions<sup>2</sup>.

Ce n'est pas tout : l'homme, dans le plan divin, devait régner sur la terre entière, sur toute la création matérielle (Gen., I, 26-28 ; 2, 15). Par le péché, le monde des corps s'est trouvé détourné de sa vrai fin : au lieu de servir l'homme, celui-ci s'est asservi à lui, s'en est fait l'esclave. Ne s'en servant plus pour l'usage normal voulu de Dieu, c'est-à-dire pour sa propre spiritualisation et sa montée vers Dieu, l'homme a voulu s'en servir pour sa satisfaction égoïste, se faisant soi-même Dieu : *eritis sicut dii* (Gen., 3, 5). Dès lors, tout a été fausse dans l'ordre primitif ; au lieu d'être le roi, l'homme n'a plus été, qu'un esclave asservi à toutes les nécessités d'une nature hostile associée par lui à son péché : « L'homme a failli, et ses esclaves ont failli avec lui. »<sup>1</sup> A l'homme créé pour trouver son bonheur en Dieu, et qui le cherche obstinément dans les créatures, celles-ci n'apporteront que déceptions, « des épinettes et des chardons » (Gen., 3, 17).

En se remettant dans l'ordre du plan divin, l'homme redevient capable de retrouver, avec le Christ, sa royauté perdue : en s'immolant et en s'offrant à Dieu, corps et âme, il retrouve le véritable usage des biens matériels ; en se libérant du péché, il libère avec lui tout le monde corporel qui, désormais, lui sera non plus un maître, mais un serviteur dans sa marche vers Dieu<sup>2</sup> ; employée désormais dans le sens de sa destination foncière, la création matérielle, jusque-là « assujettie à la vanité non de son plein gré, mais par

qui précède le baptême proprement dit) ; *Epiſt. ad Joannem*, (éd. ASSEMANI, II, p. 189) : « Les anciens offraient au Seigneur en sacrifice des veaux, des bœufs, des agneaux, mais tous irréprochables (ἀκαύχα). Quant à nous ce sont nos corps... »

1. THÉOPHILE D'ANTIOCHE, *Ad Autolycum*, II, 17 (trad. SENDER, coll. « Sources Chrétaines », 1948, p. 100) ; cf. BARNABÉ, *Epiſt. vi*, 12-19 (FUNK, I, p. 57-58).

2. IRÉNÉE, *Adv. Haeres.* V, 32, 1 : « Oportet ergo et ipsam conditionem reintegram ad pristinum, sine prohibitione servire justis »

Voir surtout les pages admirables de Grégoire de Nyssse, *In illud : Faciatum hominem*, Orat. I (P. G., 44, 273-277) ; *De hominis opificio*, cap. IV et V (P. G., 44, 136-137).

l'autorité de celui qui l'y a assujettie », participera, avec l'homme, à l'évasion « de l'esclavage de la corruption vers la radieuse liberté des enfants de Dieu » (Rom., 8, 20-21). Cette évasion, déjà opérée dans le Christ ressuscité<sup>1</sup>, doit se continuer dans notre vie personnelle ; en rendant à la matière sa véritable dignité, en la faisant servir au véritable bien de l'homme et par là même au service de Dieu, chaque homme doit reconquérir sa royauté : par le baptême, il en reçoit le pouvoir en même temps qu'il reçoit le pouvoir d'agir en fils de Dieu et de participer au sacrifice rédempteur.

Ce sera donc une œuvre à la fois sacerdotale et royale, que le travail manuel ordonné à sa véritable fin, par la charité envers Dieu et le prochain : mise en œuvre, de plus en plus parfaite, de toutes les possibilités de la matière pour un meilleur service de l'homme, et une libération plus parfaite de l'esprit qui s'oriente vers Dieu. Il faut en dire autant des techniques les plus perfectionnées, si elles sont mises au service de la charité ; du travail intellectuel sous toutes ses formes ; des tâches sociales ; de l'action politique<sup>2</sup>. Pour un chrétien, tout cela doit être œuvre d'amour, de libération de l'homme, de royaume de Dieu à étendre dans tous les domaines du monde des esprits et des corps ; ce faisant, il perfectionnera chaque jour davantage en lui-même l'image de Dieu Créateur, en participant à son pouvoir royal<sup>3</sup>. Il est vrai que, sur terre,

1. Cf. Léon, *Serm.* 57, 4 (P. L., 54, 530 C).

2. C'est peut-être dans ce sens que saint Irénée affirme : « Tout roi juste a la dignité sacerdotale » (*Haeres.* IV, 8, 3). Le texte latin : « Omnes enim iusti sacerdotalem habent ordinem », doit être corrigé conformément au fragment grec, et à la version arménienne (pour cette dernière voir la trad. française d'*BAYAN, FRONDEVaux, Repue de l'Orient chrétien*, 1933-1934, p. (45) de la pagination propre).

3. TATIANOBER, *Quæst. in Genesim*, I, xxx (P. G., 80, 105), GRÉGOIRE DE NYSSSE, *In illud : Faciatum hominem*, Orat. I, (P. G., 44, 273-277) ; *De hominis opificio*, cap. IV et V (P. G., 44, 136-137).

cela ne se fera pas sans de durs combats : le sacrifice des chrétiens, comme celui du Christ, ne conduit au royaume définitif qu'en passant par la croix : *Nihil ab illo suppicio liberum fuit*, écrit saint Léon<sup>1</sup>, et dès le baptême, c'est le signe de la croix qui nous fait rois<sup>2</sup>. Mais ici encore, comme nous le disions du sacrifice spirituel, nous avons l'aide continuelle de notre Roi céleste qui, par sa grâce, produit en nous cette soumission royale si pénible à notre orgueil et à notre sensualité, nous faisant ainsi, chaque jour davantage, participer à sa royauté<sup>3</sup>, jusqu'au jour où « toutes choses lui étant soumises, le Fils alors à son tour se soumettra à celui qui lui a tout soumis, afin que Dieu soit tout en tous » (I Cor., 15, 28)<sup>4</sup>.

#### UN CORPS SACERDOTAL

En parcourant, au chapitre précédent, les textes de l'Écriture qui nous parlent du sacerdoce des fidèles, nous avions souligné les passages qui désignaient ce sacerdoce comme une dignité collective d'un peuple.

1. *Serm. 57, 4 (P. L., 54, 530, c).* Cf. Ps.-BARNABÉ, *Epist. vir. II* éd. FUNK, I, p. 62) : «...ad regnum, per afflictiones et tormenta...» Il est inutile d'insister : toute l'ascèse chrétienne repose sur cette nécessité.

2. « Omnes enim in Christo regeneratos, crucis signum efficit reges, sancti vero Spiritus unctio consecrat sacerdotes : ut... universit spiritalis et rationabilis christiani agnoscent se regi generis, et sacerdotialis officii esse consortes. Quid enim tam regnum quam subditum Deo animalium corporis sui esse rectorem? Et quid tam sacerdotiale quam vovere Domino conscientiam puram, et immaculatas pietatis hostias de altari cordis offere? » S. Léon, *Serm. IV*, i (P. L., 54, 148-149).

3. Voir, en particulier, Grégoire de Nazianze, *Orat. xxx* (théol. IV) (P. G., 36, 108 b c).  
4. Voir encore ce commentaire de Grégoire de Nazianze, à ce texte, *ibid.* (P. G., 36, 109 a) ; voir aussi l'admirable *Homilie de Chrysostome* sur ce passage, publiée par S. HADACHER dans la *Zeitschrift für Kath. Theol.*, xxxi, 1907, pp. 152-153 ; cette soumission du Fils au Père n'est autre que la soumission du Corps du Christ qui est l'Eglise ; cf. ORIGÈNE, *In Levit.*, Hom. vii, 2 (G.C.S., vi, 376-379) ; etc.

du nouveau peuple de Dieu ; l'emploi du mot tépōrēvpa dans I Pet., 2, 5, semble bien indiquer ce caractère du sacerdoce des chrétiens : c'est un sacerdoce collégial, possédé en commun par toute la communauté des baptisés.

Ceci doit d'ailleurs apparaître clairement, si on a bien compris que Jésus seul est le grand prêtre de la nouvelle Alliance : ce n'est donc que dans la mesure où chaque chrétien fait avec lui un seul corps qu'il peut participer à son unique sacerdoce. De même que l'expression « Corps du Christ » désigne non seulement le corps individuel du Sauveur qui est né de Marie, a souffert, est mort et ressuscité, mais aussi toute l'Eglise qu'il fait sienne ; de même, par « sacerdoce du Christ », il faut entendre non seulement la dignité sacerdotale de celui qui, en son humanité individuelle, siège à la droite du Père, mais aussi le sacerdoce de tous ceux qui avec lui sont appelés à l'héritage céleste. Ceci a été fortement exprimé par saint Justin dans son *Dialogue avec Tryphon* :

Zacharie a montré dans une parabole le mystère du Christ : il l'a annoncé secrètement, et vous devez y croire... Il y avait bien un Jésus prêtre dans notre nation, mais ce n'est pas celui-là que le prophète a vu dans sa révélation, pas plus qu'il n'a vu le diable et l'ange du Seigneur de ses propres yeux et à l'état normal, mais en extase, en une révélation qui lui fut faite... La révélation qui s'est faite sur ce Jésus, prêtre à Babylone au milieu de votre peuple, est, je vais vous le démontrer, une prédication de ce qui devait se faire par notre Prêtre, Dieu, Christ, Fils du Père de l'univers... Nous vivions dans la débauche et absolument en toutes sortes d'impuretés : par la grâce qui nous vient de notre Jésus selon la volonté de son Père, nous avons dépouillé toutes ces mauvaises impuretés dont nous étions revêtus ; le diable nous menace, éternel adversaire, pour nous attirer tous à lui, et l'Ange de Dieu, c'est-à-dire la puissance de Dieu qui nous fut envoyée par Jésus-Christ, lui tient tête et l'éloigne de nous. Nous avons été

arrachés comme du feu (cf. Zach., 3, 2), purifiés de nos péchés d'autrefois, ainsi que de leur oppression et de la brûlure dont brûle le diable et tous ses serviteurs, auquel Jésus le Fils de Dieu nous arrache encore. Il a promis de nous revêtir de vêtements tout préparés si nous accomplissons ses commandements et il a annoncé qu'il pourvoirait à une royaute éternelle. Car de même que ce Jésus, que le prophète appelle prêtre, est apparu portant des vêtements sales, parce qu'il est dit qu'il avait pris une prostituée pour femme, de même qu'il a été nommé un tison arraché du feu, parce qu'il avait obtenu la rémission des péchés, tandis que son adversaire le diable était réprimé; ainsi nous qui par le nom de Jésus avons, comme un seul homme, cru en Dieu qui a fait toutes choses, dépouillées par le nom de son Fils premier-né de nos vêtements sordides, c'est-à-dire de nos péchés, éprouvés par le feu de la parole de son appel, nous sommes la véritable *race archiprêtre de Dieu*; c'est ce que Dieu Lui-même atteste, lorsqu'il dit qu'en tout lieu parmi les nations on offre des sacrifices agréables et purs (Mal., 1, 11); car Dieu ne reçoit de sacrifices de personne sinon de ses prêtres!

Le nouveau peuple de Dieu est un peuple sacerdotal; mais c'est encore l'œuvre culturelle de Jésus qui se continue par lui ici-bas, c'est son sacrifice qui se perpétue et continue son action de retour à Dieu de l'humanité égarée par le péché. Ces affirmations ont paru étrange à certaines oreilles catholiques, et l'on a parfois manifesté une certaine timidité devant cette vérité traditionnelle, comme s'il y avait là quelque chose qui puisse diminuer l'importance du sacerdoce hiérarchique. Nous verrons plus tard qu'il n'en est rien. Mais c'est toujours une mauvaise méthode de voiler une part du donné révélé ou de le taire, sous prétexte d'en mettre une autre en plus grande lumière.

De plus, voiler ou diminuer l'importance du sacerdoce collectif du peuple chrétien, c'est aussi voiler ou

diminuer l'importance d'une vérité traditionnelle à laquelle, à juste titre, l'Eglise attache la plus grande importance: nous voulons dire au dogme qui nous enseigne que c'est par l'Eglise que se fait le salut de tous les hommes, dogme qui a été fortement exprimé dans l'adage: « Hors de l'Eglise point de salut. » Qu'est-ce à dire, en effet? Si c'est le vrai sacrifice, celui du Christ, qui sauve tous les hommes en les reintroduisant auprès du Père, l'Eglise ne peut sauver le monde qu'en prolongeant ce sacrifice, en ramenant les hommes à Dieu. Or, elle ne le fait pas seulement par les actes proprement sacramentels... L'Enseignement *Mediator Dei et Hominum* vient encore de rappeler l'utilité et la valeur du culte privé, non officiel, et des exercices de piété qui « contribuent réellement au progrès spirituel des fidèles, et du fait à l'accroissement de toute l'Eglise»<sup>1</sup>. Nous savons que nos prières, nos actes de vertu, notre culte, ont une influence non seulement sur notre propre progrès spirituel, mais sur toute l'œuvre de salut, et que par là-même nous participons, unis au Christ, à ce retour à Dieu des pécheurs, en quoi consiste le vrai sacrifice. C'est par l'Eglise, par toute l'Eglise, c'est-à-dire par le Christ total que le monde est sauvé. Comment dès lors chacun de ses membres ne participerait-il pas à la dignité sacerdotale de celui qui les associe à son œuvre? De ce point de vue, il faudra dire que l'on participe au sacerdoce dans la mesure même où l'on participe au Corps du Christ: les deux sont forcément solidaires.

Il n'entre pas dans notre dessein de considérer ici comment on devient membre du Corps du Christ qui est l'Eglise, ni s'il y a plusieurs manières d'y être incorporé et par là-même de participer à son sacerdoce, et de coopérer au retour des hommes à Dieu en quoi

1. *Dial. cum Tryph., cxv-cxvi.* Cf. J. Lécuyer, *Jésus fils de Joseph et le sacerdoce du Christ*, dans *Rech. de Sc. Rel.*, xliii, 1955, p. 85-87.

consiste le vrai sacrifice. Qu'il suffise de rappeler qu'il y a certainement une différence essentielle entre le baptisé en état de grâce et le baptisé en état de péché ; entre le baptisé et le non-baptisé, qu'il soit catéchumène ou non, qui désire (consciencemment ou non) le baptême ; ce dernier peut avoir la foi, peut même avoir déjà la charité surnaturelle et la grâce du Christ, mais n'appartient pas, au sens le plus strict du mot, à l'Église Corps du Christ<sup>1</sup> ; cependant, il lui est « ordonné » d'une certaine manière, par le désir sincère de sa bonne volonté ; il peut se sauver définitivement, et donc d'une certaine façon il est uni au Corps du Christ qui est l'Église, hors de laquelle nul salut n'est possible<sup>2</sup> ; aussi la prière de l'Église est-elle non seulement pour ceux qui sont ses membres au sens fort, mais pour les catéchumènes, les païens, les hérétiques, les schismatiques<sup>3</sup>.

On pourra donc aussi, quoiqu'en un sens diminué, parler d'une participation au sacerdoce du Christ chez les *non baptisés* de fait ; par leur foi et éventuellement par leur charité, ils peuvent eux aussi s'unir au sacrifice de Jésus : car nous l'avons dit, selon l'Epître aux Hébreux, c'est précisément la foi qui permet déjà d'entrer, en esprit, à la suite du Christ, dans le véritable sanctuaire du Ciel. Une telle participation n'est d'ailleurs pas sans dépendance du baptême chrétien ; car le vœu ou le désir, même inconscient, d'entrer dans

1. Voir, sur ce point, le document du S. Office du 8 août 1949, condamnant le P. Feenley, et précisant le sens des formules de l'Encyclique *Mystici Corporis Christi*. Voir aussi les remarques de M. CHAVASSE, *Ordonnés au Corps Mystique*, dans *Nouv. Rep. Théolog.*, 1948, p. 690-702.

2. Les expressions de l'Encyclique *Mystici Corporis Christi* sont à retenir : « ad mysticum Redemptoris Corpus ordinantur », Et l'Encyclique *Summi Pontificatus*, à laquelle renvoie Pie XII, s'exprime ainsi : « Qui vel ob amorem erga Christum personam, vel ob Dei fidem nobiscum tamē copulantur... » (A.A.S., XXXI, 1939, p. 419).

3. Cf. Encyclique *Mystici Corporis Christi*, texte de la Nouvelle *Revue Théologique*, t. LXVII, 1945, p. 490.

l'Église implique aussi le vœu du baptême qui en est la porte d'entrée. Tel est l'enseignement traditionnel de l'Église qui fait du baptême *in re vel saltem in toto*, la condition nécessaire du salut.

Mais la condition de celui qui est baptisé est privilégiée : car la réception du sacrement l'habilité officiellement à participer non seulement au culte spirituel auquel peuvent se joindre aussi des non-baptisés, mais aussi au culte sacramental de l'Église. C'est là un nouvel aspect du sacerdoce des baptisés que nous devrons présenter plus loin. Toutefois, il sera nécessaire au préalable de considérer les rapports entre le sacerdoce des fidèles et la confirmation.

DU MÊME AUTEUR :

*Abraham notre père*, collection "L'Esprit liturgique",  
Les Editions du Cerf, 1955.

LEX ORANDI

Collection du Centre de Pastorale Liturgique

24

JOSEPH LÉCUYER

LE SACERDOCE  
DANS LE MYSTÈRE  
DU CHRIST

LES ÉDITIONS DU CERF  
29, Boulevard Latour-Maubourg  
PARIS - VIIe

—  
1957

© 1957 by Les Éditions du Cerf.